

# Facturation électronique

## Compétences visées :

- Définir, distinguer et expliquer les notions fondamentales de la facturation et de la TVA afin de situer son activité dans le cadre réglementaire
- Décrire et appliquer les règles de création et de gestion d'une facture conforme aux obligations légales
- Identifier, distinguer et analyser les obligations réglementaires de la réforme afin d'en comprendre les impacts
- Expliquer et appliquer les exigences opérationnelles de la réforme au fonctionnement de l'entreprise
- Analyser, organiser et planifier la mise en conformité de son entreprise face à la réforme
- Appliquer et adapter les règles de facturation électronique à des situations concrètes, notamment dans le secteur CHR

## Public visé :

- Tout public

## Durée du programme :

- 7 heures

## Prérequis :

- Maîtrise de l'outil informatique et bureautique ;
- Maîtrise de la langue française.

**Tarif :** Disponible sur notre site internet

(Prise en charge possible, nous contacter pour plus d'informations).

## Modalités de financement :

Plan de développement des compétences, France Travail, auto-financement

## Modalités d'admission :

Auto-positionnement. Notre équipe de conseillers en formation reste disponible pour vous accompagner, n'hésitez à nous contacter.

## Localisation et accessibilité :

Distanciel.

Nos locaux sont adaptés pour accueillir les personnes à mobilité réduite. Si vous êtes en situation de handicap, contactez-nous pour échanger sur les modalités de suivi de la formation.

 04.94.88.58.59

 [contact@crc-formation.fr](mailto:contact@crc-formation.fr)

 [crc-formation.fr](http://crc-formation.fr)

N ° SIRET : 83015737600021

N ° ACTIVITÉ : 93830543283

Ne vaut pas agrément de l'Etat  
(article L. 6352-12 du Code du Travail)

DÉCLARÉ DRAFF : 9303453962017



### Méthodes pédagogiques :

La formation est animée en visio conférence.

Lors de la formation plusieurs méthodes et technique sont utilisées afin de mettre le stagiaire au cœur de son apprentissage dont il est acteur en permanence.

Une alternance des différentes méthodes active, démonstrative, interrogative et expositive est réalisée lors des animations de séquences de formation.

Les techniques utilisées sont : le travail de sous-groupe, mise en situation, jeux de rôle, étude de cas et brainstorming.

### Modalités d'évaluation des acquis :

- Évaluation des acquis en cours de formation : questionnaire, étude de cas, quiz ;
- Test en fin de formation : QCM.

### Programme :

*Définir, distinguer et expliquer les notions fondamentales de la facturation et de la TVA afin de situer son activité dans le cadre réglementaire*

- Définir la notion de facture
- Distinguer les opérations B2B, B2C, B2G
- Expliquer les principes de la TVA
- Identifier les entreprises concernées par la réforme

*Décrire et appliquer les règles de création et de gestion d'une facture conforme aux obligations légales*

- Décrire les fonctions de la facture
- Expliquer l'obligation d'émission
- Identifier les étapes d'émission
- Lister les mentions obligatoires
- Appliquer les règles d'annulation, rectification et avoirs

*Identifier, distinguer et analyser les obligations réglementaires de la réforme afin d'en comprendre les impacts*

- Identifier le calendrier (2026–2027)
- Déterminer le champ d'application
- Distinguer e-invoicing / e-reporting
- Identifier les nouvelles mentions obligatoires
- Analyser les sanctions

*Expliquer et appliquer les exigences opérationnelles de la réforme au fonctionnement de l'entreprise*

- Expliquer l'e-invoicing et l'e-reporting
- Identifier les données à transmettre
- Décrire le rôle des plateformes agréées
- Appliquer les règles de conservation

*Analyser, organiser et planifier la mise en conformité de son entreprise face à la réforme*

- Analyser sa situation
- Identifier ses obligations
- Cartographier ses flux
- Évaluer ses outils
- Sélectionner une solution adaptée
- Structurer son circuit de facturation
- Organiser la transition interne



04.94.88.58.59



contact@crc-formation.fr



crc-formation.fr

N ° SIRET : 83015737600021

N ° ACTIVITÉ : 93830543283

Ne vaut pas agrément de l'Etat  
(article L. 6352-12 du Code du Travail)

DÉCLARÉ DRAFF : 9303453962017



*Appliquer et adapter les règles de facturation électronique à des situations concrètes, notamment dans le secteur CHR*

- Appliquer les règles en situation réelle
- Différencier facture / ticket
- Analyser les notes de frais
- Gérer les cas complexes (frais mixtes, autoliquidation)
- Adapter aux spécificités CHR

**Délais d'accès :**

Entrées et sorties permanentes. Habituellement, les accès sont ouverts 24 heures ouvrées après la réception du dossier complet et la validation du financement.

Contactez-nous !

[www.crc-formation.fr](http://www.crc-formation.fr)

04.94.88.58.59

[contact@crc-formation.fr](mailto:contact@crc-formation.fr)

245, avenue de l'université

Le nouveau parc St Clair

83160 LA-VALETTE-DU-VAR



04.94.88.58.59



[contact@crc-formation.fr](mailto:contact@crc-formation.fr)



[crc-formation.fr](http://crc-formation.fr)

N ° SIRET : 83015737600021

N ° ACTIVITÉ : 93830543283

Ne vaut pas agrément de l'Etat  
(article L. 6352-12 du Code du Travail)

DÉCLARÉ DRAFF : 9303453962017

